



## MOT DU MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD

Chères Léonardoises, chers Léonardois,

C'est en décembre 2011 que le conseil d'arrondissement a adopté le premier *Plan local de développement durable de Saint-Léonard 2011-2015*. Ce plan traçait la voie que nous entendions prendre jusqu'en 2015 pour favoriser le développement durable dans notre belle communauté.

Nous sommes actuellement dans la dernière année de ce plan et le moment est venu de tracer un deuxième bilan. Ambitieux, confiants et déterminés, nous avons pris 58 engagements pour le développement durable auxquels deux se sont ajoutés en cours de route. Il est maintenant temps de tracer un bilan de nos quatre années de réalisations.

Cet exercice est aussi l'occasion de reconnaître le travail de toutes celles et de tous ceux qui ont mis l'épaule à la roue dans ce tournant qu'a pris Saint-Léonard vers le développement durable.

Mes collègues du conseil d'arrondissement Lili-Anne Tremblay, Patricia R. Lattanzio, Mario Battista, Dominic Perri et moi vous invitons donc à poursuivre, collectivement, vos efforts pour faire de Saint-Léonard un arrondissement encore plus vert et plus agréable à vivre.



**Michel Bissonnet**

Maire de l'arrondissement de Saint-Léonard



**Michel Bissonnet**  
Maire de l'arrondissement



**Patricia R. Lattanzio**  
Conseillère de la Ville  
Saint-Léonard-Est



**Lili-Anne Tremblay**  
Conseillère d'arrondissement  
Saint-Léonard-Est



**Dominic Perri**  
Conseiller de la Ville  
Saint-Léonard-Ouest



**Mario Battista**  
Conseiller d'arrondissement  
Saint-Léonard-Ouest

## MOT DU DIRECTEUR D'ARRONDISSEMENT



**Steve Beaudoin**  
Directeur d'arrondissement

Au cours des dernières années, l'arrondissement de Saint-Léonard a vu se multiplier les initiatives de développement durable. L'adoption de notre *Plan local de développement durable 2011-2015* a lancé le signal que l'arrondissement était non seulement prêt, mais souhaitait progresser et se démarquer par des actions concrètes ayant un impact significatif sur l'environnement et sur notre communauté.

Ce deuxième bilan nous permet de mieux apprécier notre progression. Somme toute, près de 70 % du plan avait été réalisé à la fin de 2014.

L'enthousiasme collectif des résidents, des employés et de tous les autres intervenants locaux sont à la base de ce dynamisme et de cette progression marquée vers un avenir plus vert à Saint-Léonard.

Allons toujours ensemble «vert l'avenir»!



**Steve Beaudoin**

Directeur d'arrondissement

## SUIVI DES ACTIONS

### SUR LA VOIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

#### MISE EN CONTEXTE

Le *Plan local de développement durable 2011-2015* de l'arrondissement de Saint-Léonard a été adopté par le conseil d'arrondissement le 5 décembre 2011 et comporte 58 engagements. Pour s'assurer de sa réalisation, un suivi périodique de sa progression est effectué auprès des unités responsables.

Ces dernières doivent rendre compte de leur avancement dans le cadre de bilans biennaux ainsi que lors d'un bilan final. Ce deuxième bilan couvre la période 2013-2014.

Pour chacun des engagements de l'arrondissement, on y retrouve un diagramme circulaire de progression qui indique l'état d'avancement de la mise en œuvre et un court descriptif des réalisations.

À noter que certains textes décrivant les engagements de l'arrondissement ont été abrégés afin d'alléger la présentation du document. Pour consulter la description exhaustive des engagements de l'arrondissement, veuillez vous référer à la version intégrale du *Plan local de développement durable de l'arrondissement de Saint-Léonard* disponible sur le site Internet : [ville.montreal.qc.ca/st-leonard](http://ville.montreal.qc.ca/st-leonard)

Après quatre années d'actions concertées, **70 %** du travail à faire identifié dans le Plan a pu être réalisé. Nous sommes maintenant dans la dernière ligne droite.



Au chapitre des réalisations en 2013 et 2014 :

- Implantation de **Communauto** dans l'arrondissement et de **bornes de recharge** électriques;
- Acquisition d'une **deuxième voiture hybride**;
- Classification de l'édition 2014 de la Fête du citoyen au niveau 1 de la norme BNQ 9700-253 sur la **gestion responsable d'événements** (les mesures mises en place ont permis d'atteindre un taux de récupération des matières résiduelles de 69 %);
- Réhabilitation de **plus de 4 700 mètres de conduites d'eau potable** qui s'ajoutent aux 835 mètres réhabilités en 2012;
- Mise en œuvre, en collaboration avec la CDEC et l'Écoquartier de Saint-Léonard, du programme *En affaires, on récupère!* visant **à soutenir et à outiller les entreprises** pour une meilleure gestion des matières résiduelles;
- Diminution de **70 % depuis 2011 de la quantité imprimée** des quatre principales publications de l'arrondissement et **réduction de 80 % du nombre de papier** et d'enveloppes utilisés;
- Rénovation de l'aréna Martin-Brodeur en visant l'atteinte de la **certification environnementale LEED - Argent**.

D'autres activités ne faisant pas partie du plan sont aussi dignes de mention :

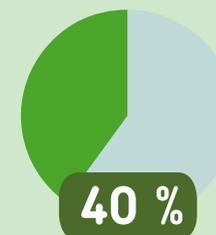
- **Détournement** de l'enfouissement de plus de **20 tonnes de résidus domestiques dangereux (RDD)** en plus des autres matières résiduelles grâce aux collectes bisannuelles de RDD, déchets électroniques, pneus, vélos et vêtements usagés;
- Disposition de **2,8 tonnes de matériel informatique désuet** de l'arrondissement auprès de l'organisme Ordinateurs pour les écoles du Québec;
- Début de la démarche d'élaboration du **Plan local de déplacements** de l'arrondissement notamment avec un sondage pour établir les habitudes de transport de ses résidents;
- Récupération de **1 441 arbres** dans le cadre de la collecte des arbres de Noël.

#### État d'avancement des 60 engagements \*

Complétés à 100 %	21
En cours de réalisation	31
À venir	4
À l'arrêt	4

\* Incluant les deux engagements ajoutés en cours de route

#### BIEN COMPRENDRE LE DIAGRAMME DE PROGRESSION :



- **100 %** indique que les résultats visés par cette initiative sont atteints.
- **Entre 0 % et 100 %** indique le pourcentage d'atteinte à ce jour des résultats prévus.
- **Ajout** indique que cet engagement s'est ajouté au plan d'action à la suite de son adoption.
- **À venir** signifie que l'arrondissement s'engage à réaliser cette initiative et que sa mise en œuvre est sur le point de débiter, mais n'est pas encore commencée. Elle sera entreprise à court/moyen terme et il est prévu qu'elle sera réalisée d'ici 2015.
- **À l'arrêt** indique que l'initiative a dû être abandonnée en cours de route.



## AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

### ENGAGEMENTS

1 : Favoriser l'implantation d'espaces de stationnement favorisant l'autopartage, le covoiturage et l'utilisation de véhicules électriques

#### Réalisations :

- ▷ Implantation en 2014 d'un espace de stationnement avec service d'autopartage Communauto dans le stationnement du parc Giuseppe-Garibaldi
- ▷ Aménagement de quatre places, avec bornes de recharge, réservées aux véhicules électriques dans le stationnement de l'aréna Martin-Brodeur, de six espaces de stationnement réservés au covoiturage et de deux espaces de stationnement réservés aux familles

### AVANCEMENT

100 %

2 : Favoriser l'acquisition de véhicules électriques

#### Réalisations :

- ▷ Acquisition d'une deuxième voiture hybride rechargeable : modèle Chevrolet Volt 2014
- ▷ Installation d'une borne de recharge dans le stationnement réservé aux véhicules du parc automobile de l'arrondissement

66 %

3 : Réduire le voyageant lors des opérations de déneigement

#### Réalisation :

- ▷ Durant la période 2011-2012, mise en place d'un système de transport des employés pour éviter la multiplication des déplacements des équipements

100 %

4 : Sensibiliser les citoyens sur les méfaits du chauffage au bois

#### Réalisations :

- ▷ Promotion du programme *Feu vert* proposant un incitatif financier pour le retrait et le remplacement de vieux appareils de chauffage au bois
- ▷ Tournée porte-à-porte réalisée en 2013, en collaboration avec l'Écoquartier de Saint-Léonard et Équiterre (4 296 personnes sensibilisées)

90 %

5 : Réglementer la quantité maximale de cordes de bois permises

#### Réalisation :

- ▷ Adoption du règlement modifiant le règlement de zonage. En vigueur depuis le 8 août 2013, ce règlement limite à trois le nombre de cordes de bois permises par terrain

100 %

6 : Appliquer plus rigoureusement la réglementation pour contrôler les effets de la poussière dans les secteurs industriel et en construction

#### Réalisation :

- ▷ Renforcement de la réglementation par les inspecteurs de l'arrondissement particulièrement dans les chantiers de construction

50 %

## ASSURER LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE RÉSIDENTIELS

### ENGAGEMENTS

7 : Offrir des conférences sur les enjeux liés au développement durable

#### Réalisation :

- ▷ En plus de deux conférences réalisées en 2012, tenue en 2013 et en 2014 de neuf autres conférences, deux ateliers, un stand et une exposition de livres sur des thématiques liées à l'environnement et au développement durable (en collaboration avec l'Écoquartier de Saint-Léonard)

100 %

8 : Permettre le stationnement afin d'apaiser la circulation dans les rues à angle droit sans intersection

À l'arrêt

9 : Augmenter la surveillance dans les parcs

#### Réalisation :

- ▷ Augmentation de 50 % en moyenne depuis 2011 de la période de surveillance de la patrouille de sécurité dans les parcs

100 %

10 : Accroître le sentiment de sécurité

#### Réalisations :

- ▷ Tenue d'une marche exploratoire en 2014 dans le but d'identifier les zones moins sécuritaires sur la rue Jean-Talon
- ▷ Démarchage auprès d'un propriétaire afin de sécuriser l'accès à ses immeubles à logements

80 %

11 : Implanter des outils facilitant l'emprunt de livres numériques

#### Réalisation :

- ▷ À la suite de l'achat de 22 liseuses électroniques en 2012, 342 prêts ont été effectués en 2013 et en 2014 à la bibliothèque de Saint-Léonard

100 %

12 : Sensibiliser les citoyens aux enjeux du développement durable et mettre en valeur les initiatives de l'arrondissement

#### Réalisations :

- ▷ Réalisation et distribution de divers documents d'information, dont le *Bilan 2011-2012 du Plan local de développement durable*
- ▷ Activité de collecte de déchets électroniques lors de la *Semaine québécoise de réduction des déchets*
- ▷ Parution de publicités dans les journaux locaux
- ▷ Tenue de stands de sensibilisation par l'Écoquartier de Saint-Léonard

75 %

13 : Mettre en place une aire d'exercice canin

#### Réalisation :

- ▷ Aménagement d'une deuxième aire d'exercice canin, située à l'angle de la rue Jean-Talon Est et du boulevard Provencher

100 %



## PRATIQUER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES

### ENGAGEMENTS

### AVANCEMENT

14 : Renforcer l'application de la réglementation sur les usages illicites d'eau potable

#### Réalisations :

- ▷ Actions de sensibilisation des résidents par la Patrouille bleue durant l'été
- ▷ Entrée en vigueur en 2013 du nouveau règlement harmonisé sur l'usage de l'eau potable à Montréal
- ▷ Mise en œuvre d'un projet-pilote pour s'assurer du respect de la réglementation (287 avis remis)



15 : Mandater l'Écoquartier de Saint-Léonard pour susciter un échange d'idées entre les citoyens avec pour objectif de réduire de 5 % l'utilisation de l'eau potable

#### Réalisations :

- ▷ Appel à la discussion sur les médias sociaux
- ▷ Parution d'articles dans le bulletin de l'Écoquartier de Saint-Léonard portant sur l'économie d'eau potable
- ▷ Tenue de stands d'information mettant en valeur le baril de récupération d'eau de pluie
- ▷ Actions de sensibilisation auprès des résidents par la Patrouille bleue à l'été 2013



16 : Établir un partenariat avec la DGSRE<sup>1</sup> pour réhabiliter certaines conduites d'eau potable

#### Réalisation :

- ▷ Partenariat établi et ayant permis de réhabiliter plus de 4 700 mètres de conduites d'eau potable qui s'ajoutent aux 835 mètres réhabilités en 2012



17 : Mettre en place une procédure de dépistage des fuites d'eau avec la DGSRE

#### Réalisation :

- ▷ Mise sur pied d'une équipe de dépistage à la DGSRE et déploiement de cette équipe sur le terrain au cours de l'année 2014



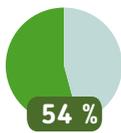
18 : Interdire l'utilisation d'eau potable comme abat-poussière dans les chantiers routiers

À l'arrêt

19 : Promouvoir la vente de barils de récupération d'eau de pluie

#### Réalisation :

- ▷ Vente de 17 barils de récupération d'eau de pluie à des résidents en 2013 et 2014 qui s'ajoutent aux 21 barils vendus en 2011 et 2012



20 : Valoriser le respect des principes du nouveau guide de gestion des eaux pluviales du MDDEFP<sup>2</sup>

#### Réalisation :

- ▷ Sensibilisation auprès de douze demandeurs de permis de construction qui ont effectué des travaux de rétention des eaux pluviales en 2013 et 2014



21 : Adopter un règlement sur le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie pour les nouvelles constructions

#### Réalisation :

- ▷ Adoption le 4 février 2013 du règlement modifiant le règlement de zonage qui vise à augmenter la superficie des surfaces perméables et de verdissement des nouvelles constructions résidentielles



22 : Mettre en place les bacs roulants pour tous les résidents pour la collecte des matières recyclables

#### Réalisation :

- ▷ Plus de 10 000 bacs roulants de récupération sont en circulation dans l'arrondissement

100 %

23 : Doter les pavillons de parc de bacs roulants pour la collecte des matières recyclables

#### Réalisations :

- ▷ Implantation de bacs roulants de récupération dans les pavillons de parc
- ▷ Installation de collecteurs de piles dans dix installations publiques de l'arrondissement, dont trois pavillons de parc

100 %

24 : Assurer un suivi plus rigoureux du règlement relatif aux quantités maximales de déchets pour les ICI (institutions, commerces et industries)

#### Réalisations :

- ▷ Interventions des inspecteurs de l'arrondissement sur demande de l'entrepreneur chargé de la collecte
- ▷ Signature d'une entente tripartite entre l'arrondissement, l'Écoquartier de Saint-Léonard et la Table pour la récupération hors foyer pour inciter les bars, restaurants et hôtels à recycler leurs matières et à les doter de bacs roulants
- ▷ Réalisation d'une étude sur la gestion des matières résiduelles des ICI dans la zone industrielle par la CDEC et l'Écoquartier de Saint-Léonard
- ▷ Mise en place du programme *En affaires, on récupère!* dans le secteur industriel afin de soutenir et d'outiller les entreprises du secteur industriel pour une meilleure gestion de leurs matières résiduelles
- ▷ Inscription de 237 ICI (institutions, commerces, industries) à la collecte sélective municipale depuis 2011



25 : Promouvoir le réemploi des encombrants

#### Réalisations :

- ▷ Actions de promotion dans les médias sociaux et les médias locaux ainsi que dans le bulletin de l'Écoquartier de Saint-Léonard
- ▷ 441 visites du *Bottin des récupérateurs de Saint-Léonard* en 2013-2014
- ▷ Distribution de 217 billets de courtoisie rappelant aux citoyens de sortir leurs encombrants lors de la collecte spécifique en 2013-2014



26 : Réaliser un guide pour la tenue d'événements écoresponsables

#### Réalisation :

- ▷ Élaboration et diffusion sur le Web du guide *Pour des événements écoresponsables à Saint-Léonard : Aide-mémoire destiné aux organisateurs d'événements spéciaux de l'arrondissement de Saint-Léonard*

100 %

27 : Promouvoir les bonnes pratiques d'écoresponsabilité auprès des promoteurs d'événements

#### Réalisation :

- ▷ En 2013 et 2014, sensibilisation de près de 120 organismes aux bonnes pratiques d'écoresponsabilité grâce à diverses activités organisées par l'arrondissement et l'Écoquartier de Saint-Léonard



28 : Mettre en place une seule collecte hebdomadaire de déchets

- ▷ Cette responsabilité a été transférée à la Direction de l'environnement de la Ville de Montréal

À l'arrêt

<sup>1</sup> Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau de la Ville de Montréal

<sup>2</sup> Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques



29 : Accroître les pratiques d'écoresponsabilité lors de la Fête du citoyen

**Réalisation :**

- ▷ Classification de l'édition 2014 de la Fête du citoyen au niveau 1 de la norme BNQ 9700-253 sur la gestion responsable d'événements grâce à une série de mesures ayant notamment permis d'atteindre un taux de récupération des matières résiduelles de 69 %



30 : Doter les terrains sportifs de contenants de récupération

À venir

31 : Réduire l'impression, notamment en favorisant l'utilisation d'outils électroniques

**Réalisations :**

- ▷ Diminution de 70 % de la quantité imprimée des quatre principales publications de l'arrondissement depuis 2011 (Répertoire des activités, Biblio en bref, signets de la bibliothèque et brochure de la saison culturelle)
- ▷ Création d'une page Facebook pour l'arrondissement



**ADOPTER DE BONNES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES INDUSTRIES, LES COMMERCES ET LES INSTITUTIONS**

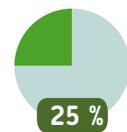
**ENGAGEMENTS**

**AVANCEMENT**

32 : Favoriser les méthodes de réfection de rue générant peu de matériaux à éliminer

**Réalisation :**

- ▷ Aucune rue ne se prêtait à ce type d'intervention en 2013 et 2014



33 : Sensibiliser les entrepreneurs au recyclage des matériaux de chaussée

À l'arrêt

34 : Ajouter une clause sur le développement durable aux contrats liant l'arrondissement à ses fournisseurs

**Réalisations :**

- ▷ Utilisation d'une clause générale de développement durable pour les contrats d'achat de biens municipaux et de services généraux (environ 80 % des appels d'offres en contiennent au moins une)
- ▷ Utilisation des produits écologiques INNU-SCIENCE pour l'entretien de différents locaux de l'arrondissement



35 : Mettre en place des mesures d'économie d'énergie dans les bâtiments municipaux

**Réalisations :**

- ▷ Rénovation des aréas Martin-Brodeur (complétée à la fin de 2014) et Roberto-Luongo (était en cours en 2014)
- ▷ Atteinte de la certification environnementale LEED-Argent visée pour les deux projets



36 : Adhérer au programme ICI ON RECYCLE! de Recyc-Québec

**Réalisation :**

- ▷ Renouvellement de la certification au niveau 2 du programme pour les locaux de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises



37 : Adhérer au Jour de la Terre

**Réalisation :**

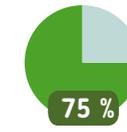
- ▷ Organisation de six activités en 2013 et de quatre activités en 2014 pour un total de 450 participants



38 : Rénover, lorsque nécessaire, les bâtiments municipaux en tendant vers la certification LEED

**Réalisation :**

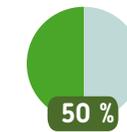
- ▷ Mise aux normes LEED-Argent terminée pour l'aréna Martin-Brodeur et était en cours de réalisation pour l'aréna Roberto-Luongo



39 : Promouvoir la certification LEED auprès des demandeurs de permis de construction

**Réalisations :**

- ▷ Sensibilisation effectuée auprès des ICI (institutions, commerces et industries) et auprès des promoteurs de projets d'habitation en copropriétés (condos)
- ▷ Sensibilisation à prévoir lors des négociations en vue de l'adoption de projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble



**AMÉLIORER LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX NATURELS ET DES ESPACES VERTS**

**ENGAGEMENTS**

**AVANCEMENT**

40 : Nommer un arbre remarquable

**Réalisation :**

- ▷ Adoption d'un règlement et consécration d'un orme du parc Delorme à titre de premier arbre remarquable patrimonial en mai 2012



41 : Mettre à jour et harmoniser la Politique de l'arbre de l'arrondissement

**Réalisations :**

- ▷ Plantation de 700 arbres en 2013-2014 en plus des quelque 350 arbres plantés en 2011-2012
- ▷ Révision de la Politique de l'arbre à venir en 2015

À venir

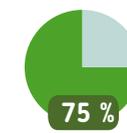
42 : Réglementer les recommandations issues de la mise à jour de la Politique de l'arbre de l'arrondissement

À venir

43 : Effectuer des demandes de subvention pour des projets de verdissement

**Réalisations :**

- ▷ Dépôt de diverses demandes de subvention pour bonifier le projet de Quartier 21
- ▷ Dépôt de diverses demandes de subvention pour des projets de verdissement comme De la racine à la cime





## VOLET SOCIAL

### ENGAGEMENTS

### AVANCEMENT

44 : Inciter les employés à participer à des missions de solidarité et d'entraide

**Réalisation :**

- ▷ En 2013 et 2014, aucun sinistre n'a nécessité le déploiement de nos ressources



45 : Soutenir les employés lors de campagnes de financement ou de sensibilisation

**Réalisations :**

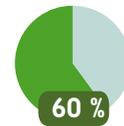
- ▷ Organisation de sept activités auprès des employés de l'arrondissement en 2013 et 2014 qui ont permis de verser 4 450 \$ à Centraide et à la Croix-Rouge (3 600 \$ amassés en 2011-2012)
- ▷ 283 autres dons effectués par les employés de l'arrondissement pour un total de plus de 50 000 \$ à Centraide et à la Croix-Rouge, depuis 2011
- ▷ 575 dons de sang récoltés lors des collectes de sang organisées par l'arrondissement en collaboration avec Héma-Québec, depuis 2011



46 : Mettre de l'avant la *Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels* de plus de 100 logements

**Réalisations :**

- ▷ Négociations à cet effet dans le cadre d'un projet en préparation
- ▷ Conclusion d'une entente pour un projet en cours de réalisation dans le cadre de la stratégie



47 : Élaborer un circuit d'entraînement extérieur pour aînés dans les parcs

**Réalisations :**

- ▷ Nouvelles installations récréosportives destinées aux aînés aménagées dans les parcs Delorme, Wilfrid-Bastien et Pie-XII. Ces dernières viennent s'ajouter à celles du parc Ladauversière
- ▷ Lancement en 2014 du premier *Plan d'action MADA - Municipalité amie des aînés - 2014-2017* de l'arrondissement



48 : Souscrire au principe d'accessibilité universelle dans les bâtiments municipaux

**Réalisations :**

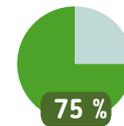
- ▷ Réaménagement des toilettes publiques aux parcs Wilfrid-Bastien et Giuseppe-Garibaldi
- ▷ Installation d'une nouvelle rampe d'accès et d'un débarcadère au stade Hébert
- ▷ Mises à niveau à l'aréna Martin-Brodeur ainsi qu'aux toilettes des piscines extérieures des parcs Pie-XII et Hébert



49 : Favoriser l'émergence d'OBNL œuvrant en environnement

**Réalisations :**

- ▷ Mise sur pied de l'Écoquartier de Saint-Léonard en 2011
- ▷ Adoption d'une politique de reconnaissance locale des organismes



## VOLET CORPORATIF

### ENGAGEMENTS

### AVANCEMENT

50 : Organiser des rencontres d'information sur le développement durable pour les employés

**Réalisation :**

- ▷ L'ensemble des équipes a été sensibilisé au développement durable en milieu de travail et au *Plan local de développement durable* (au total : 28 formations et 221 employés sensibilisés)



51 : Inciter les employés à éteindre leur écran d'ordinateur et leurs lumières lors de leur absence

**Réalisation :**

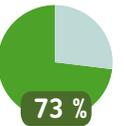
- ▷ Maintien des mesures de sensibilisation entamées dans la période précédente



52 : Bannir l'achat et la vente d'eau embouteillée

**Réalisation :**

- ▷ Diminution de 73 % en 2014 par rapport à 2011, l'année de référence, de l'achat de bouteilles d'eau par l'arrondissement



53 : Encourager la gestion écoresponsable des documents

**Réalisations :**

- ▷ Valorisation du mode recto-verso pour l'impression des documents
- ▷ Réduction de plus de 80 % du nombre de papier et d'enveloppes utilisés par rapport à 2011



54 : Promouvoir le covoiturage

À venir

55 : Informatiser la remise des talons de paie

**Réalisation :**

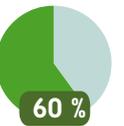
- ▷ En plus du remplacement des relevés de paie imprimés par des relevés de paie électroniques, depuis 2013, rapports d'absence et de congé informatisés pour tous les employés



56 : Assurer un meilleur tri des matières lors des excavations

**Réalisation :**

- ▷ Aucun développement en 2014



57 : Utiliser un prétrempage des sels de déglçage

**Réalisation :**

- ▷ Réalisation d'un projet pilote avec de bons résultats, mais non rentable financièrement. La pratique ne sera donc pas renouvelée



58 : Offrir une formation sur les bonnes pratiques pour les différentes opérations dont le déneigement

**Réalisation :**

- ▷ Formation sur l'épandage du sel de déglçage offerte à cinq nouveaux chauffeurs



59 : Favoriser la tenue de réunions ou d'événements écoresponsables (**Ajout**)

**Réalisations :**

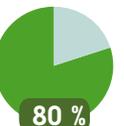
- ▷ Tenue de quatre événements selon les critères de l'écoresponsabilité en 2013 et 2014
- ▷ Classification de l'édition 2014 de la Fête du citoyen au niveau 1 de la norme du bureau de normalisation du Québec sur la gestion responsable des événements
- ▷ L'objectif de récupération de 60 % a été atteint avec un taux de récupération de 69 %



60 : Aménager des quartiers durables (**Ajout**)

**Réalisations :**

- ▷ Réalisation d'initiatives de verdissement dans le cadre d'un projet *Quartier 21* sur la rue Jean-Talon Est entre les boulevards Viau et Lacordaire
- ▷ Revitalisation urbaine intégrée (RUI) dans le secteur Viau-Robert, incluant notamment la conversion d'une ancienne piscine en espace communautaire



## DES PROJETS DIGNES DE MENTION

Certains projets se sont démarqués par leur impact, leur portée et l'engouement qu'ils ont suscités. Les voici en bref!



### LE SERVICE D'AUTOPARTAGE DE COMMUNAUTO FAIT SON ENTRÉE À SAINT-LÉONARD!

Depuis juin 2014, les résidents de l'arrondissement de Saint-Léonard ont accès au service de Communauto. L'espace alloué à Communauto est situé dans le stationnement du parc Giuseppe-Garibaldi, à proximité du pavillon de parc, et accessible par la rue Liénart. Deux autres véhicules de Communauto sont disponibles depuis juin 2015 : un dans le stationnement de l'aréna Martin-Brodeur et un dans celui du Centre Hautbois.

### EN AFFAIRES, ON RÉCUPÈRE!

Dans le cadre de son implication en développement durable, la CDEC Saint-Léonard, en collaboration avec l'arrondissement et l'Écoquartier de Saint-Léonard, a mis sur pied, en 2014, le projet *En affaires, on récupère!* Ce projet a permis de sensibiliser près de 250 entreprises, dont 108 se sont inscrites à la collecte sélective. Une collecte de tubes fluorescents et de déchets électroniques a également été organisée pour les entreprises de l'arrondissement. Cette collecte a permis de récupérer 60 tubes fluorescents et trois tonnes de déchets électroniques.

### L'ÉDITION 2014 DE LA FÊTE DU CITOYEN, UN ÉVÉNEMENT ÉCORESponsable.

La Fête du citoyen de Saint-Léonard qui s'est tenue en septembre 2014 a été le plus gros événement organisé par un arrondissement montréalais à être classifié selon la norme québécoise sur la gestion responsable des événements (BNQ 9700-253) et a permis de sensibiliser 12 000 personnes à l'importance du recyclage et de la diminution des déchets. Cette démarche lui a valu, au printemps 2015, une nomination aux *Vivats - les prix Loto-Québec* pour les événements responsables récompensant les organisateurs d'événements qui font usage de pratiques responsables. La série de mesures mises en place a notamment permis d'atteindre un taux de récupération des matières résiduelles de 69 % lors de cet événement.



## DES PROJETS DIGNES DE MENTION



### QUARTIER 21 - ON SÈME DANS LE VOISINAGE!

*On sème dans le voisinage!* est le premier projet de Quartier 21 dans l'arrondissement de Saint-Léonard. Son objectif est de créer un milieu de vie frais, agréable et convivial en impliquant les élèves de l'école La Dauversière, les aînés et les commerçants du quartier. Les animations et interventions de cette initiative s'effectuent depuis 2013 sur la rue Jean-Talon Est, entre les boulevards Viau et Lacordaire.

### AJOUT DE DIX COLLECTEURS DE PILES

L'arrondissement de Saint-Léonard a mis dix collecteurs de piles à la disposition des citoyens à la fin de l'année 2014. Ces collecteurs ont été installés dans différents bâtiments de l'arrondissement. Les citoyens n'ont qu'à y déposer leurs piles pour qu'elles soient récupérées. Au dernier décompte, 530 kg de piles ont pu être ainsi récupérés.



En développement durable, chaque geste compte. La mobilisation collective fait partie intrinsèque de ce concept qui compte sur la multiplication des actions et des intervenants pour apporter un réel changement sociétal. Dans ce contexte, un comité de développement durable a été formé par les principaux acteurs sociaux, économiques et environnementaux de l'arrondissement. Voici comment ils se sont impliqués!



### ÉCOQUARTIER DE SAINT-LÉONARD

L'Écoquartier de Saint-Léonard, fidèle allié de l'arrondissement, a su obtenir diverses subventions pour réaliser des projets de développement durable significatifs, notamment les projets d'éducation relative à l'environnement *De la racine à la cime* et *Jeunes créateurs de biodiversité* qui ont contribué au verdissement de l'arrondissement.



### CONCERTATION SAINT-LÉONARD

Concertation Saint-Léonard est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de rassembler des citoyens, des groupes et des organismes qui désirent travailler à l'amélioration du mieux-être de la collectivité léonardoise. Cette table de concertation soutient des projets porteurs en matière de développement durable comme la revitalisation urbaine intégrée (RUI) dans le secteur Viau-Robert et *Ensemble pour un Saint-Léonard en forme* qui vise à permettre l'acquisition et le maintien d'habitudes de vie qui contribuent à la santé globale des jeunes de 0 à 17 ans et des familles de Saint-Léonard.



### CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE (CDEC) DE SAINT-LÉONARD

À la suite d'une étude réalisée en 2013, la CDEC a notamment fait le constat que les petites entreprises et les très petites entreprises de Saint-Léonard recyclaient très peu leur papier et carton. Coordinatrice du projet *En affaires, on récupère!*, la CDEC a sensibilisé et a aidé plus d'une centaine d'entreprises de l'arrondissement à recycler.



### SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL (SDC) JEAN-TALON EST

Initiée en 2014, la campagne *C'est propre à Jean-Talon Est!* vise un engagement partagé entre tous les utilisateurs de l'artère. Ainsi, les résidents, les entreprises, les organismes et l'association des commerçants et des professionnels de la rue Jean-Talon (SDC Jean-Talon Est), avec le soutien de l'arrondissement et de l'Écoquartier de Saint-Léonard, s'engagent pour maintenir la propreté sur la principale artère commerciale de l'arrondissement de Saint-Léonard. Cette initiative a d'ailleurs permis de créer le programme *Mon commerce, mes 5 engagements*. Cinquante-deux commerçants sont maintenant accrédités et fièrement engagés à améliorer la propreté sur Jean-Talon Est et à encourager les bonnes pratiques.



### HORIZON CARRIÈRE - CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI (CJE) VIGER/JEANNE-MANCE

Horizon Carrière s'implique activement dans les réalisations du comité de développement durable de Saint-Léonard, notamment dans le cadre d'un programme d'initiation à l'entrepreneuriat appelé *Jeunes créateurs de biodiversité* et dans la réalisation du *Petit Jardin La Dau*, un jardin scolaire à l'école La Dauversière, qui s'inscrit dans le projet *Quartier 21 - On sème dans le voisinage!*



### CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CIUSSS) DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

Le CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal a amorcé une démarche organisationnelle en développement durable qui a mené à la réalisation de projets en efficacité énergétique ainsi qu'à un projet de récupération de matières recyclables au service alimentaire.

#### CRÉDITS

#### Ce document a été produit sous la supervision de

Johanne Couture, directrice  
Direction de l'aménagement urbain  
et des services aux entreprises

#### Coordination, rédaction et révision

Natacha Beauchesne, chef de section par intérim, Section de la qualité du milieu  
Mélanie Rousselle, agente de recherche, Section de la qualité du milieu

#### Infographie

Division des relations avec les citoyens  
et des communications de l'arrondissement  
de Saint-Léonard

Direction des loisirs, de la culture  
et des communications



